

## PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE

Ecole élémentaire du Caporal Peugeot

Commune : JONCHEREY

Date: 19/11/2024 Heure : 17h

Lieu: salle polyvalente de l'école

Nom Prénom	Fonction	Présents	Excusés
M. ALEXANDRE Jacques	Maire de Joncherey	x	
Mme CUREAU Stéphanie	Représentante de la mairie de Thiancourt	x	
Mme BERTRAND Valérie	I.E.N.		x
Mme SAILLET Marie-Laure	Représentante des parents titulaire	X	
Mme STÄMPFLI Angélique	Représentante des parents titulaire	X	
Mme ALZINGRE Mélanie	Représentante des parents titulaire	X	
Mme MATHIS Laura	Représentante des parents titulaire	X	
Mme MALHAGE Adeline	Représentante des parents titulaire		x
Mme QUINTIN Mélanie	Représentante des parents suppléante	X	
Mme JOYEUX Aurore	Représentante des parents suppléante	X	
Mme HAUDIQUET Gaëlle	Représentante des parents suppléante	X	
Mme BLOCH Charlotte	Enseignante	X	
Mme DEMONT-KOOS Virginie	Enseignante	X	
Mme JEAND'HEUR Marie	Enseignante	X	
Mme LERCH Nathalie	Enseignante	X	
M. NATALE Matthieu	Enseignant	X	
Mme HOMMEL Sylvie	Directrice	X	
Mme NOBLECOURT Manon	Périscolaire	X	

Mme Bertrand, IEN et Mme Malhage, représentante de parents d'élèves élue, sont excusées.

### Ordre du jour :

- Elections des représentants de parents d'élèves.
- Approbation du conseil d'école du 20 juin 2024
- Rôle du conseil d'école.
- Effectifs, classes, équipe pédagogique
- Règlement de l'école, charte de la laïcité, charte des parents
- Périscolaire
- Enseignement des langues
- Activités Pédagogiques Complémentaires
- Activités et projets
- Coopérative scolaire
- Sécurité, PPMS, Plan vigipirate
- Travaux
- Questions diverses

### Contenus des échanges :

Présentation des membres du conseil d'école.

Aucun point n'est à ajouter à l'ordre du jour (questions diverses).

### 1) Elections des représentants de parents d'élèves.

Le vote a eu lieu exclusivement par correspondance. Le dépouillement s'est déroulé le vendredi 11 octobre 2024 à 16h15. Nous avons une seule liste de candidats.

Voici les résultats : 179 inscrits, 127 votants, 31 bulletins blancs ou nuls donc 96 suffrages exprimés. Le taux de participation est de 70.95%.

On note un nombre important de bulletins nuls. Certains électeurs choisissent un ou plusieurs candidats sur la liste proposée.

5 parents titulaires: Mmes Saillet, Stämpfli, Alzingre, Mathis et Malhage.

3 parents suppléants: Mmes Quintin, Joyeux et Haudiquet.

Tous les parents élus sont invités à participer au conseil d'école. En cas de vote, seuls les titulaires et les suppléants qui remplaceraient des titulaires pourront s'exprimer.

En cas d'absence d'un représentant de parents titulaire, veuillez vous assurer qu'un parent suppléant vous remplacera.

Les invitations seront transmises par mail. Merci d'en accuser réception.

Les questions à mettre à l'ordre du jour devront être communiquées avant le conseil d'école.

### 2) Approbation de PV du conseil d'école du 18/06/2024.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### 3) Rôle du conseil d'école.

→ vote le règlement de l'école

→ adopte le projet d'école

→ donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école: intégration des enfants handicapés, sécurité des enfants, hygiène scolaire, restauration scolaire,...

→ donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.

→ peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

Les membres du conseil d'école sont : les représentants des mairies, les représentants de parents d'élèves élus, Mme la DDEN, Mme l'Inspectrice, les enseignants. D'autres personnes peuvent être conviées si l'ordre du jour le nécessite.

### 4) Effectifs, classes, équipe éducative

Nous accueillons 103 élèves répartis en 5 classes, toutes avec un cours simple.

→ 25 CP: classe de Mme Hommel (lundi, mardi et vendredi) et Mme Lejal (jeudi)

→ 21 CE1 : classe de Mme Demont-Koos (lundi, mardi) et Mme Hoyaux (jeudi, vendredi)

→ 20 CE2 : classe de Mme Jeand'heur (mardi, jeudi et vendredi) et Mme Zimmerman (Lundi)

→ 18 CM1 : classe de Mme Bloch

→ 19 CM2 : classe de M. Natale

L'équipe enseignante est complétée par Mme Lerch, enseignante en allemand et Mme Harter, titulaire remplaçante, toutes les deux rattachées à notre école.

L'équipe éducative est complétée par Mme Rey, AESH qui accompagne 3 élèves de l'école bénéficiant d'une aide de la MDPH. Elle suit également un élève de l'école maternelle de Joncherey.

### 5) Règlement intérieur, charte de la laïcité, charte des parents.

Modifications apportées liées aux changements d'horaires :

- horaires des cours : 8h15 à 11h30 et 13h15 à 16h

- APC de 16h05 à 16h45
- Accueil des élèves dans la cour de 8h05 à 8h15 et de 13h05 à 13h15.
- Prise en charges des élèves par le périscolaire : à l'issue des cours à 11h30 et 16h sous le préau et après les APC à 16h45 à l'entrée principale de l'école.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité (documents en annexe).

#### 6) Périscolaire

Protocole mis en place, pour le transfert de responsabilité entre l'école et le périscolaire :

Le matin, lors de l'accueil, les animatrices transmettent la liste des élèves pris en charge le jour même (pour 11h30 et 16h) aux enseignants.

Les enfants sont accompagnés jusqu'au portail de la cour de récréation entre 8h05 et 8h15 le matin et entre 13h05 et 13h15 l'après-midi.

A 11h30 et 16h, les animatrices sont sous le préau pour accueillir les élèves. Elles possèdent la clef du portail pour entrer.

Les élèves concernés se rangent sous le préau par classe.

L'appel est fait. Les élèves avancent lorsqu'ils sont appelés ce qui permet une prise en charge plus rapide.

Une animatrice revient à 16h45 les jours d'APC pour prendre en charge les élèves au niveau de la grille de l'entrée principale de l'école.

La directrice de l'école transmet la liste des élèves qui participent aux APC par période à la directrice du périscolaire.

Lorsque des parents inscrivent un enfant au périscolaire en cours de journée, les animatrices en informent l'enseignant de l'enfant concerné avant la sortie de 11h30 ou 16h.

Remarques :

- Lorsqu'un enfant est inscrit sur la liste, il se range sous le préau et ne sort pas de l'école, même si cet enfant affirme ne pas aller au périscolaire. La vérification de l'inscription est faite. Même procédure si l'enfant dit être pris en charge mais n'est pas inscrit sur les listes.
- Il incombe aux parents d'informer que leur enfant ne fréquentera pas le périscolaire lors d'une sortie scolaire à la journée, même si l'école informe le périscolaire des sorties scolaires dépassant les heures de cours.

#### 7) Projet d'école.

Un nouveau projet d'école sera mis en place. Nous aurons à le présenter en conseil d'école.

#### 8) Enseignement des langues.

L'enseignement de l'anglais est assuré par les enseignants de l'école, chacun dans sa classe.

Mme Lerch intervient pour l'enseignement de l'allemand (2 groupes : 5 CP – 3 CE1 et 7 CE2 – 3 CM1 – 4 CM2).

Les élèves bénéficient de 2 séances de 45 minutes par semaine (mardi après-midi et jeudi matin).

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
allemand	5	3	7	3	4	22
anglais	20	18	13	15	15	81
total	25	21	20	18	19	103

### 9) Activités Pédagogiques Complémentaires

Elles ont lieu les lundis, jeudis de 16h05 à 16h45 selon un calendrier établi en conseil des maîtres. Les APC permettent de prendre en charge des élèves en groupes restreints pour des difficultés dans les apprentissages fondamentaux. L'accord des parents est nécessaire.

### 10) Activités et projets

- Ecole et cinéma pour les classes de CP, CE1, CE2 et CM1: 3 films pour l'année scolaire à la Halle des 5 fontaines à Delle.

Coût: 2,50 euros par élève et par film soit un total de 630euros.

155 euros un transport → 465 euros au total pour le transport

Au total, le budget se monte à 1095 euros

Cette activité est financée par la coopérative de l'école.

Projet en arts visuels en lien avec la poésie, l'écrit, la découverte du monde: classes de CP et CM1, avec des moments communs, d'échange entre les 2 classes.

1<sup>ère</sup> période : qu'est-ce qu'un artiste ? production commune à partir de l'œuvre de Van Gogh

Les tournesols.

2<sup>ème</sup> période : La grotte de Lascaux, Léonard de Vinci, Picasso.

Scrabble : classes de CM1 et CM2 (400 €, activité financée par la coopérative scolaire)

Athlétisme : CP-CE1 le lundi

Les élèves de CM1 et CM2 assisteront à un spectacle théâtral de la compagnie Zocha sur les stéréotypes de genre et la lutte contre les inégalités qui se déroulera le mardi 28 janvier 2025, matin ou après-midi, à Delle, à la halle des Cinq fontaines. Chaque classe bénéficiera d'une séance en amont en rapport avec le thème du spectacle et le fait d'être spectateur au théâtre.

La compagnie de théâtre est également en mesure de proposer à 2 classes, une initiation au théâtre de 4h30 au total le jeudi 30 janvier et le vendredi 31 janvier. Mme Bloch est intéressée par cette initiation.

L'ensemble des prestations sera financée par le territoire éducatif rural de Delle.

Sortie de fin d'année non définie : elle sera décidée en fonction du budget (coopérative scolaire).

Natation : nouvelle organisation :

CP : stage d'aisance aquatique du 19 au 30 mai, chaque jour d'école, de 10h30 à 11h05 dans l'eau.

Pour les autres classes, les élèves bénéficient de 2 séances par semaine sur une période :

CM1 et CM2 : septembre-octobre, mardi et vendredi, créneau de 8h50 à 9h25

CE1 et CE2 : mars-avril, mardi et vendredi, créneau de 8h50 à 9h25

La compétence « savoir nager » est délivrée fin CM2.

La natation est financée par la CCST, le transport par la mairie.

### 11) Coopérative scolaire

Solde au 7/11/2024 : 3191.89 € (banque) + 184.73 € (espèces) soit 3376.62 €

Les cotisations des familles s'élèvent à 1245 €.

En 2023/2024, l'ACP, association de parents d'élèves, a versé 650 € en septembre 2023 et 900 € en juin 2024 et nous avons reçu une subvention de 150 € de la part de la mairie.

L'équipe éducative remercie l'association coup de pouce et la mairie pour ces subventions.

### 12) Sécurité, PPMS

Un exercice d'évacuation a été réalisé. Tout s'est bien déroulé.

PPMS : Ce document est réalisé pour faire face aux risques majeurs et attentat/intrusion.

Deux exercices devront être réalisés pour le valider : un pour les risques majeurs et un autre exercice pour le volet « attentat/intrusion » (exercice académique en décembre).

Vigipirate Urgence Attentat :

La surveillance à l'entrée est remise en place, les portes doivent être fermées à clef, les parents ne doivent pas rester groupés devant l'école.

### 13) Travaux

- Quelques plaques au plafond ont été remplacées suite à des fuites.

L'étanchéité du plafond de l'école, dans sa partie qui pose problème, sera réalisée en été 2025.

- L'ordinateur portable de la classe de CE1 n'est plus opérationnel. Une réparation sera effectuée lors des vacances de Noël. Si besoin, l'ordinateur sera remplacé en 2025.

- Achat de tables et chaises pour les élèves : effectif en hausse à la rentrée de septembre 2025.

M. le Maire nous demande de lui proposer un modèle.

- Eau stagnante au niveau de la grille de l'entrée principale de l'école : M. le Maire nous répond que ses équipes feront le nécessaire.

### 14) Kit « jeux olympiques »

En juin dernier, des kits Jeux olympiques contenant un livret et une pièce de 2 euros ont été distribués dans les écoles pour les élèves du CP au CM2.

Nous avons décidé de suivre une consigne syndicale qui proposait de retourner ces kits à l'Inspection Académique afin de protester contre l'utilisation de ce budget.

Des parents ont tout de même souhaité obtenir ce kit. Nous le mettons donc à disposition des familles qui le souhaitent jusqu'au 13 décembre. Après cette date, les kits restants seront retournés à l'Inspection Académique.

*Heure début de la réunion : 17h Heure fin de la réunion : 18h30*

Fait à Joncherey, le 19/11/2024

Le Directeur ou la Directrice,  
Président(e) du Conseil d'École :  
Mme Sylvie HOMMEL

Le Secrétaire de Séance,  
M. Matthieu NATALE